

LE BONHEUR DU PEUPLE.

Lettre du Peuple à Meſſieurs les Maire & Officiers Municipaux de la Ville de Marſeille.

MESSIEURS,

LES raiſons qui nous preſſent de croire que ce qu'on nous annonce pour notre bien ne peut qu'être véritable & certain, ſont trop fortes, pour qu'il nous ſoit poſſible d'en juger autrement.

Votre amour pour le peuple nous eſt garant que vous voudrez bien contenter à cet égard notre curioſité, & que loin de mettre le moindre obſtacle à ce qu'elle puiſſe être ſatisfaite, à ce que nous puiſſions ſavoir ſi ce qu'on nous annonce eſt dicté, comme il paroît l'être d'après ce qui ſuit, par un zèle patriotique, beaucoup d'acquis, & vraiſemblablement par des réflexions dont la perſonne que nous allons indiquer ſemble devoir être capable; vous voudrez bien acquieſcer à la demande que nous vous faiſons aujourd'hui, pour votre propre ſatisfaction, comme pour la nôtre.

Il eſt queſtion de faciliter à l'auteur d'un plan d'amélioration, le mis au net de ſon travail. Contraint d'abandonner le produit de ſes occupations nourricieres, pour s'acquitter de ce devoir, nous vous ſupplions humblement, Meſſieurs, de concourir à ce qu'un remplacement que nous ſavons ne devoir & ne pouvoir être coûteux, puiſſe faire la choſe. Ce remplacement hebdomadaire peut ſe trouver dans les diſtricts, & être continué, vu ſa modicité, juſques & après les ſervices rendus par l'auteur dudit plan; d'autant qu'il eſt à préſumer que la perſonne ne pourra revenir qu'infructueuſement à ſon état primitif, attendu ſon grand âge.

On nous fait obſerver, Meſſieurs, qu'en vain voudroit-on ſavoir autrement que par l'expoſé du mis au net, ce que renferme ledit plan; un ſimple récit de la preſque totalité ſeroit ſujet à des omiſſions, qui ne pourroient que nuire à l'intelligence du tout.

Il ſuffit de nous avoir fortement induits à ſuppoſer que la teneur & l'exécution de ce plan nous intéreſſent, pour qu'il nous ſoit permis de ſolliciter auprès de vous, Meſſieurs, qu'il ne puiſſe être jugé que d'après les précautions préalables qu'on nous a indiquées. Former des doutes ſur la validité d'un plan qu'on ne connoît pas, eſt l'ouvrage de la raiſon; nier cette validité, parce qu'on l'ignore, eſt également ce que cette raiſon ne nous permet pas. Ce que nous dit un de nos Repréſentans à l'Aſſemblée Nationale eſt vrai, lorſqu'il aſſure qu'il faut être réſervé pour la baze du poſſible: les heureux eſſais ſuivent les vains eſſais, & l'on n'a jamais, ni trop payé, ni trop long-tems attendu, les découvertes intéreſſantes & le plaiſir de pouvoir ſoulager le peuple.

Ce que nous nous promettons de la part des diſtricts, pourra d'autant moins être refuſé, qu'il ne doit gêner en aucune ſorte Meſſieurs les Contribuables, & que,

pour être insuffisante, il faudra que la somme soit d'une bien étonnante modicité.

Voulant ne nous pénétrer que de ce qui nous intéresse personnellement, nous ne chercherons point à connoître la solidité des raisons qui ont pu persuader à l'auteur du plan dont nous proposons l'examen, que les dangers de la navigation pourront être considérablement diminués; non que ce ne dût être pour nous un bien grand plaisir, que celui d'avoir indirectement concouru au bonheur de nos semblables, en mettant sous les yeux de qui de droit, ce qu'on a voulu nous persuader à ce sujet; comme aussi, que les vaisseaux ne s'arqueront plus, que la manœuvre en sera simplifiée, &c. Nous nous bornerons à ce qui doit fixer pour le moment l'attention de Messieurs les Officiers Municipaux, pour ce qu'il est dit, d'autre part, que la Communauté doit tirer un très-grand avantage de ce qu'elle aura fait pour nous; la réparation des pertes qu'elle a essuyées, le retour des sommes que l'étranger laissoit à Marseille; & afin de justifier, autant qu'il est en nous, le haut dégré de confiance que nous donnons à ce qu'on a dit touchant ces choses, nous nous évertuerons à faire connoître quelle doit être la capacité du citoyen auteur du plan que nous annonçons, & quels doivent être ses talens, & combien il est vrai de dire qu'il paroîtra être appliqué sans relâche à la recherche de ce qui pouvoit le rendre utile à sa société.

Qu'un pere, nous dit-on, jaloux de consulter sa tendresse paternelle, donne pour précepteur à son fis un philosophe instruit de ce qu'il importe de savoir, comme le doit être l'artiste Parisien à qui nous accordons notre confiance, & de qui nous attendons ce qu'il nous fait espérer, comme pouvant & devant être ajouté à tout ce que fait pour nous l'illustre Assemblée Nationale; ce fils sera Dessinateur, Peintre,

735

Architecte, Mathématicien, calculateur, il ſaura lever les plans, meſurer les diſtances inacceſſibles, il ſaura niveler ; & s'il eſt dans le cas de faire bâtir, ſachant faire un devis eſtimatif, on ne l'induira point à croire que la maiſon qu'il va faire conſtruire ne lui coûtera qu'une ſomme qu'il faut ſouvent doubler à la fin de l'ouvrage.

D'après cet expoſé qui conſte en faits notoires, de la véracité deſquels nous avons ſçu nous convaincre, nous nous plaiſons à croire que nos deſirs patriotiques ne ſeront point déſapprouvés, qu'ils ſeront ſatisfaits ; nous n'avons rien omis de ce qui nous a fait croire qu'on les jugeroit d'autant plus favorablement, qu'ils intéreſſent nos concitoyens.

Nous attendons de la bienveillance, dont votre très-reſpectable Municipalité nous honore, qu'elle ne ſe refuſera point au plaiſir de contenter notre curioſité, à l'égard d'un objet auſſi intéreſſant pour nous, que tout ce qui précède le fera toujours préſumer.

Nous taiſons ce que nous pourrions ajouter ici de plus fort, de plus intéreſſant pour la ſociété, parce qu'il va être annoncé comme il convient qu'il le ſoit, par l'auteur même.

Nous finiſſons la préſente, Meſſieurs, par d'itératives inſtances d'acquieſcer à notre demande. Toute la Ville a un intérêt preſſant à ce que nos deſirs ſoient ſatisfaits, à ce que vous le ſoyez avec nous.

Nous ſommes, Meſſieurs, &c.

Signés, Borne, Gaſtaud, Blanchard, & ceux qui ne ſavent pas écrire.

A MARSEILLE, de l'Imprimerie de P. A. FAVET Imprimeur du Roi & de la ville, rue du Pavillon.